

**Inscription**  
**Cours d'allemand de base pour enfants et écoliers**

Envoyez votre inscription à:

<b>Deutsche Angestellten-Akademie GmbH</b> DAA Oker Hüttenstraße 6 38642 Goslar	<b>Andrea Lüddecke</b> E-Mail : andrea.lueddecke@daa.de Telefon: 05321 33 70 0 Fax : 05321 33 70 70
--	--

Nom/ Prénom de enfant		Nom/ Prénom des Parents	
Date de naissance		pays d'origine	
sexe <input type="checkbox"/> m <input type="checkbox"/> f			
langue maternelle		Alphabétisée <sup>i</sup>	
		<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

Adresse: rue, numéro de maison	Code postal / Ville
Telefon, Mobil	E-Mail

À remplir par la garderie ou l'école:

Maternelle (garderie)/ école	Interlocuteur / contact
Comment l'enfant / l'écolier atteint-il le cours de langue de base ?	Avez-vous besoin d'un transport (taxi)?
<input type="radio"/> est amené par les parents <input type="radio"/> à pied, à vélo <input type="radio"/> Bus	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui , Raison :

Remarques:

**Consentement à la protection des données**

Oui, j'accepte que les données personnelles saisies ici, telles que le nom, la date de naissance, l'adresse, l'adresse électronique, etc., soient enregistrées et utilisées par le district de Goslar, Département de l'éducation et de la culture, Coordination de l'éducation des nouveaux immigrants, et qu'elles soient transmises à l'établissement d'enseignement Deutsche Angestellten-Akademie (DAA) et à l'entreprise de transport mandatée par le district de Goslar. J'accepte que le district de Goslar, le DAA et la société de transport mandatée par le district de Goslar utilisent mes données pour me contacter, à des fins d'information et pour l'assurance qualité des cours de langue de base.

Ce consentement peut être révoqué à tout moment avec effet pour l'avenir par écrit au district de Goslar, département de l'éducation et de la culture, coordination de l'éducation pour les nouveaux immigrants, Klubgartenstraße 6, 38640 Goslar ou par e-mail à Annemaria.Kaiser@landkreis-goslar.de. Note : en conséquence de la révocation, l'enfant / l'écolier ne peut PAS participer à un cours de langue de base.

Date \_\_\_\_\_, signature du tuteur légal

<sup>i</sup> Selon la définition de l'OCDE, «une personne est dite alphabétisée si elle sait à la fois lire et écrire une déclaration courte et simple dans sa vie quotidienne avec compréhension»